

Communiqué de presse

Villegailhenc – 09 mars 2021

Prévention des risques : La commune de Villegailhenc opte pour la solution Téléalerte et invite les habitants à s'inscrire sur la base de contacts

Les inondations inédites de 2018 ont marqué la commune de Villegailhenc (Aude). Afin de mieux prévenir et gérer ce type d'événements, les élus de la commune ont décidé de mettre en place un système automatique d'alerte à la population. Ils ont choisi TéléAlerte, conçu par le leader du secteur – cii télécom, pour ses performances et sa simplicité. L'occasion de le présenter à toute la population et d'inciter celle-ci à s'inscrire sur la base de contacts.

Si la gestion courante de la commune peut créer un besoin régulier de communiquer rapidement et de façon ciblée avec les habitants (ex : annonces de coupures d'électricité, travaux de voirie, autres événements), la municipalité pense surtout aux risques majeurs liés aux crues des deux cours d'eau qui la traverse et qui ont en 2018 causé des dégâts humains et matériels dramatiques.

C'est pourquoi, elle a décidé, en plus du Plan Communal de Sauvegarde, de mettre en place l'automate d'appels **Téléalerte** : un puissant outil pour adresser ses ressortissants de façon massive mais ciblée (par quartier, tranche d'âge, etc.).

Il faut dire que cet expert télécoms depuis 30 ans est déjà très présent dans la région (88 communes clientes). Il s'appuie sur deux plateformes distantes, parfaitement redondées, qui permettent d'assurer jusqu'à 330.000 alertes par heure (via 3.000 lignes), envoyées sur tous les médias pertinents (SMS, téléphones fixes et portables, e-mails, fax, réseaux sociaux, notifications).

Son système d'alerte, dénommé « **Téléalerte** », est utilisé par le Ministère de l'Intérieur depuis 2001, ainsi que par plus de 800 collectivités de toutes tailles et une centaine de sites Seveso seuil haut.

Que doivent faire les Villegailhencois(es) ?

La solution s'appuie sur une base de données, constituée préalablement à partir de l'annuaire téléphonique public et complétée par les inscriptions volontaires des habitants.

A ce jour, environ 581 fiches sont renseignées sur près de 850 foyers (1750 habitants) au sein de la commune. Aussi, l'équipe municipale lance un appel pour que tous les habitants de la commune s'y inscrivent.

Pour cela, l'équipe invite à se rapprocher rapidement soit de l'accueil de la mairie, soit en ligne via le site internet : <https://www.mairie-villegailhenc.fr/>

Elle rappelle que ce système gratuit répond aux exigences en matière de confidentialité des données personnelles.

*« Avec **Téléalerte**, la commune de Villegailhenc dispose du meilleur système d'information qui existe à ce jour pour prévenir ses administrés en cas de risques divers. Rapide et précis, son efficacité dépend aussi de la qualité de la base de contacts sur lequel il s'appuie. Nous invitons tous les Villegailhencois à y être attentifs et à apporter leur contribution. Quelques minutes suffiront »* affirme Michel Proust, Maire de la commune.

Qu'est-ce qu'un automate d'alerte à la population ?

L'automate d'alerte est un système simplifié d'envoi de messages ciblés et personnalisés aux ressortissants d'un territoire. Aucune application n'est à télécharger. Les destinataires n'ont qu'à choisir le ou les médias sur lesquels ils souhaitent être

contactés (SMS, téléphone fixe ou mobile, e-mail, etc.)

Grâce à l'utilisation de l'ensemble des supports, la commune est en mesure d'informer chacun de ses administrés. Cette solution innovante, préconisée dans la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, complète ou remplace efficacement les moyens d'alertes traditionnels (sirène, radioamateur) qui ne permettent pas toujours la transmission de messages explicites.

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de ciitélécom : Créée en 1990 par Philippe Jauneau, son actuel dirigeant, **ciitélécom** s'est spécialisée au fil du temps dans les solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population pour en devenir le leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330.000 par heure via 3.000 lignes). Pour cela, la société s'appuie sur 2 sites de production redondés et ultra-sécurisés, ainsi que 4 implantations en France (siège au Mans, agences à Aix en Provence, Lyon et Toulouse). Sa solution phare, **téléalerte**, équipe déjà 60% des Préfectures françaises et plus de 900 clients (mairies, hôpitaux, SDIS, Samu, sites Seveso...). Par ailleurs, **ciitélécom** développe des solutions de gestion de centres d'appels et couplage téléphonie-informatique, de serveurs vocaux, messageries vocales, IBPX et VoIP, ainsi que de synthèse de la parole et reconnaissance vocale. 13 salariés. 17% de croissance annuelle depuis 2015.